



## EDITO

**L**e rapport d'activité des services de l'État pour 2020 revient sur une année particulière, qui nous a confrontés à une crise sanitaire sans précédent. La pandémie s'est répandue dans le monde et a touché la France dès la fin de l'hiver.

Des mesures exceptionnelles ont été prises par le Gouvernement pour protéger nos vies et soutenir le système de santé ; dans le même temps, un effort budgétaire sans équivalent a été consenti pour préserver quoi qu'il en coûte l'emploi et nos entreprises, puis relancer l'économie.

Si la crise sanitaire a renouvelé les modalités de travail (visioconférence, télétravail...), elle n'a pas freiné le dévouement des femmes et des hommes des services de l'État qui, au contraire, se sont illustrés dans cette période où la puissance publique était attendue.

C'est en lien permanent avec les collectivités, les associations, les acteurs du territoire, les bonnes volontés d'où qu'elles viennent, que dans le département de l'Indre les services de l'État se sont tenus constamment auprès des plus vulnérables et des plus touchés.

La vie démocratique s'est adaptée, et a vu le renouvellement général des conseils municipaux en mars et un deuxième tour décalé au 28 juin, les élections sénatoriales le 28 septembre et plusieurs élections municipales partielles en cours d'année.

L'engagement des agents de l'État a permis, malgré les épreuves, de garantir la permanence de notre administration, la protection des populations et la mise en œuvre des politiques publiques au bénéfice de l'Indre et de ses habitants : ce rapport d'activités est un témoignage de leur action.

L'État était attendu : il a tenu.

Stéphane BREDIN

# SOMMAIRE

RÉPONDRE À LA CRISE SANITAIRE.....	4
Gérer la crise.....	4
Soutenir les entreprises et l'emploi quoi qu'il en coûte.....	6
Relancer l'économie avec le plan France relance.....	7
PROTÉGER - PRÉVENIR.....	9
Lutter contre la délinquance, prévenir le risque routier et secourir.....	9
L'action de l'État en matière de prévention.....	10
Protéger la population des risques naturels, technologiques, terroristes.....	12
SOUTENIR L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE.....	14
Renseigner les entreprises et les salariés.....	14
Garantir la bonne application du droit du travail.....	14
Accentuer l'effort pour l'insertion par l'activité économique.....	15
Accompagner l'accès à l'emploi des jeunes.....	15
Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.....	16
RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ.....	17
Favoriser l'insertion des personnes vulnérables.....	17
Accéder au logement ou à une solution d'hébergement.....	17
Suivre les mineurs et majeurs protégés.....	17
Accueillir et intégrer les migrants et demandeurs d'asile.....	18
Assurer les accueils collectifs de mineurs.....	18
Accompagner la vie associative.....	19
Œuvrer pour l'égalité des chances – politique de la ville.....	19
RENFORCER LA COHÉSION DES TERRITOIRES.....	21
Rapprocher les services publics de la population et des usagers.....	21
Accompagner les collectivités territoriales.....	21
Améliorer l'environnement de vie des habitants de l'Indre.....	23
Soutenir la transition énergétique.....	24
Préserver la qualité des ressources en eau et de l'environnement.....	24
Être auprès du monde agricole.....	25
Évolution des dotations de l'état aux collectivités territoriales de l'Indre.....	26

# RÉPONDRE À LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire que le pays connaît depuis l'hiver 2020 a nécessité la mise en œuvre d'une organisation spécifique qui s'est inscrite dans la durée, pour protéger les populations et l'économie française.

Dans l'Indre, l'ensemble des services de l'État se sont mobilisés au sein d'un dispositif opérationnel et logistique sans précédent.

## Gérer la crise

### Communication

La cellule d'information au public a été activée du 17 mars au 10 avril 2020 lors du premier confinement pour répondre aux interrogations de la population et des professionnels, au besoin en sollicitant les éclairages du Centre Interministériel de Crise : elle a reçu plus de 3 500 appels. Le relais a ensuite été assuré par le service interministériel de défense et de protection civiles, qui a traité en moyenne 150 appels/jour à chaque nouvelle mesure prise et, au fil de l'eau, 45 à 50 appels/jour liés à la crise sanitaire. Aujourd'hui, le service continue d'être régulièrement sollicité par téléphone ou par mail.

Des instances associant les services de l'État, les élus, les acteurs du monde économique, les opérateurs, ont été réunies régulièrement en fonction de leur thématique (social, continuité des services publics, économie, collec), sur un rythme hebdomadaire au plus fort de la crise, pour partager les informations, identifier les difficultés et traiter les cas particuliers.

### Organiser la réponse sanitaire

La cellule départementale d'appui (CAD) de la délégation départementale de l'Agence régionale de santé a été mise en place du 18 mars au 9 juin 2020, en relation constante avec le Préfet et l'ensemble des partenaires.

Pendant la période de confinement, elle a apporté un renfort aux établissements pour la gestion des ressources humaines. En lien avec le centre hospitalier de Châteauroux - Le Blanc, elle a planifié des opérations de dépistage au sein des établissements de santé et médico-sociaux, chez les forces de sécurité intérieure et les sapeurs-pompiers. Elle a assuré le suivi précis du nombre de cas liés à l'épidémie dans le département.



Don de l'entreprise Barilla aux soignants



Une solidarité territoriale s'est enclenchée, avec des réunions régulières associant l'ensemble du Groupement hospitalier de territoire (GHT) et le secteur de l'ambulatoire, pour une meilleure organisation ville-Hôpital. La situation des établissements médico-sociaux a fait l'objet de réunions hebdomadaires et, pour les plus sensibles, d'échanges quotidiens.

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et les maisons pluri-professionnelles se sont fortement impliquées dans la gestion des patients en ambulatoire, avec notamment la mise en place de quatre centres COVID sur le département. En parallèle, la solidarité interdépartementale a permis de soulager le service de réanimation de Châteauroux, avec des transferts de patients vers le CHU de Tours.

La dotation de l'État a permis la distribution de près de 600 000 gants, 2,8 millions de masques chirurgicaux, 220 000 masques FFP2 ainsi que plus de 50 000 blouses et sur-blouses aux établissements du département de l'Indre.

Les Armées ont apporté leur concours, dans le cadre de l'opération RESILIENCE, pour la livraison de masques et de gel hydroalcoolique dans près de 190 établissements. Ainsi, de mars à mai 2020, près de 425 000 masques et 2 000 litres de gel ont été livrés par les militaires du département dans les infrastructures médicales, les établissements d'accueil pour personnes âgées ou pour personnes souffrant de handicap.



Distribution de masques par les militaires

Après le 11 mai, la stratégie gouvernementale « tester, alerter, protéger » s'est traduite par de nombreuses opérations de dépistage, couplées au contact-tracing, visant à casser les chaînes de contamination.

Une cellule d'appel pour le suivi des cas positifs et des cas contacts, d'abord assurée en interservices au niveau départemental, a ensuite été régionalisée. A fin 2020, ce sont ainsi plus de 167 800 personnes qui ont été suivies en Centre-Val de Loire.

## **Protéger les plus vulnérables**

### ***Mettre à l'abri***

La gestion d'un centre d'hébergement spécialisé (CHS) temporaire (avril/mai) dans l'internat du lycée agricole a été confiée à l'AIDAPHI pour accueillir les sans-abri malades sans gravité (35 places).

La cellule d'appui à l'isolement a veillé à l'hébergement des personnes malades qui devaient être isolées hors de leur domicile (clinique du Manoir à Poulligny-Notre Dame) et les a accompagnées socialement (partenariat avec le Conseil départemental). L'hébergement d'urgence a aussi été développé, sans conditionnalité. Ce sont ainsi 10 468 nuitées qui ont été prises en charge à l'hôtel.

### **Apporter une aide alimentaire**

Un accueil de jour provisoire a été installé au gymnase de Belle-Isle à Châteauroux mis à disposition par la municipalité, du 19 mars au 31 mai 2020, et géré par la Croix Rouge française qui assurait 7 jours sur 7 l'accès à une laverie et à une douche et distribuait trois repas par jour.

La grande majorité des épiceries sociales et des points de distribution de colis alimentaires sont restés opérationnels. La banque alimentaire a fourni 70 tonnes d'aliments supplémentaires (+ 30 % par rapport à 2019). Des tickets services (7€ jour/personne) pour acheter des produits alimentaires et d'hygiène ont été remis à des personnes sans abri et sans ressources (2 000 chéquiers).

### **Accompagner le confinement dans l'éducation (accueil des enfants et soutien scolaire)**

La période du 16 mars au 12 mai a été marquée par l'impossibilité d'accueillir les enfants dans les établissements scolaires. Très rapidement, l'institution et les personnels de l'Éducation nationale ont agi pour assurer la continuité de l'accompagnement pédagogique et maintenir le contact avec l'immense majorité des familles.

Dans le même temps, l'école s'est attachée à assurer, sur l'ensemble du territoire départemental, l'accueil des enfants des soignants sur le temps scolaire par des enseignants volontaires. Cet accueil de proximité, organisé en lien avec la préfecture, a été ensuite étendu aux forces de sécurité intérieure participant à la gestion de la crise.

25 écoles, 4 collèges ont été mobilisés en fonction des besoins exprimés, et jusqu'à 120 enfants ont été accueillis par jour.

Enfin, l'Éducation nationale s'est fortement mobilisée durant les vacances d'été, en mettant en place les « vacances apprenantes ». Partout dans l'Indre, la mobilisation a été sensible dans les premier et second degrés :

- ✓ 800 élèves accueillis une à deux semaines par 120 professeurs en stages de réussite ;
- ✓ 400 élèves accueillis une à deux semaines par 40 professeurs en école ouverte.

## **Soutenir les entreprises et l'emploi quoi qu'il en coûte**

Face à la crise économique et sociale, l'État a mobilisé très vite des moyens sans précédent pour préserver l'emploi et soutenir l'économie du pays. Les salariés et les entreprises de l'Indre en ont bénéficié.

## Déclencher l'activité partielle

Près de 5 000 entreprises ont sollicité ce dispositif, pour près de 20 millions d'heures. Ce sont finalement plus de 17 000 demandes qui ont été traitées, représentant un montant d'indemnisations de plus de 49 M€.

Ces demandes ont donné lieu à 4 594 contrôles a priori et 116 contrôles a posteriori. Les régularisations se sont élevées à 63 000 €, dans le cadre du plan de contrôle national. 29 tentatives de fraudes, pour un montant de 115 000 €, ont été détectées et ont justifié une saisine du Procureur de la République.

Au 31 décembre 2020, 18 entreprises indriennes avaient déposé un accord visant à la mise en place de l'activité partielle longue durée (APLD).

Ce déploiement massif de l'activité partielle a permis de limiter le nombre de licenciements économiques même si cinq entreprises de l'Indre, dont trois dans le secteur aéronautique, particulièrement touché par la crise, ont dû mettre en place un plan de sauvegarde de l'emploi ; 486 salariés ont été licenciés dans ce cadre.

## Soutenir financièrement les entreprises

De début avril à fin décembre 2020, le fonds de solidarité a bénéficié à 4 200 entreprises de l'Indre, pour un montant total de près de 23,8 M€. Près de 160 entreprises ont obtenu des mesures de bienveillance portant sur 3,7 M€ d'impôt (80 % sont des reports d'échéance).

## Accompagner les entreprises en difficulté

Le Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI) s'est réuni à trois reprises en 2020 pour étudier les dossiers d'une trentaine d'entreprises.

La commission des chefs de services financiers (CCSF) a examiné 5 nouveaux dossiers qui ont tous obtenu un plan de règlement. Au 31 décembre, la CCSF avait en gestion 12 plans, représentant 400 emplois.

## Relancer l'économie avec le plan France relance

Le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan France relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour accompagner la sortie de crise de réformes structurelles, et bâtir la France de 2030.

## Le plan #1jeune 1 solution

Le plan « #1 jeune 1 solution » constitue le fer de lance de la politique gouvernementale en direction des jeunes. Un travail partenarial a été engagé avec l'ensemble des partenaires afin que les dispositions de ce plan se déploient au mieux sur notre territoire, notamment avec les missions locales afin d'anticiper la mise en place de l'obligation de formation pour les 16-18 ans.

Une communication à destination de l'ensemble des parties prenantes a permis de faire connaître les opportunités offertes par ce plan en matière de soutien à l'apprentissage, d'aides à l'embauche ou des différents contrats aidés mis en place afin de permettre à chacun de pouvoir s'insérer.

## Dans l'Indre, au 31 décembre 2020, le plan de relance, c'est déjà :

- ✓ 11,5 M€ mobilisés pour 27 projets de rénovation de bâtiments de l'État
- ✓ 511 primes à la conversion et bonus écologique
- ✓ 572 Ma Prime Rénov, pour 1,8 M€ de subventions permettant de réaliser 5,9 M€ de travaux et réduire l'empreinte carbone des logements
- ✓ 17 entreprises indriennes soutenues à hauteur de 9,3 M€ pour réaliser 43,2 M€ d'investissement
- ✓ 441 primes à l'embauche et 578 contrats d'apprentissage financés
- ✓ 1,47 M€ de dotation exceptionnelle à l'investissement local pour soutenir 17 collectivités dans la réalisation de leurs projets d'investissement d'une valeur de 7,2 M€
- ✓ 22 M€ de baisse des impôts de production cumulée sur 2021 et 2022 pour 2 119 entreprises du département

Et aussi : 4 ambulances dédiées COVID-19 pour le transport des patients positifs à la maladie, entre le 27 mars et le 25 mai 2020 / Mobilisation de 5 infirmières et de 12 aides-soignants de la réserve sanitaire / Renfort des sapeurs-pompiers / 158 décès de la Covid entre mars et juin 2020, dont une majorité de personnes de plus de 80 ans / 27 EHPAD (sur 47 que compte le département) ont connu au moins un cas covid / 2 121 verbalisations pour non respect des mesures sanitaires en zone police / 130 collectivités ont bénéficié de 382 013 euros de subventions pour l'achat de masques pour leur population.



Les agents des services de l'État saluent le travail des soignants



## PROTÉGER - PRÉVENIR

Les services de l'État assurent, sous l'autorité du préfet, la lutte contre la délinquance, le maintien de l'ordre public et la sécurité des populations. En cas de crise, le préfet organise la réponse des services et dirige les opérations de secours.



Les assises de la sécurité

## Lutter contre la délinquance, prévenir le risque routier et secourir

La délinquance est en net recul en 2020 par rapport à 2019 dans le département. Cette baisse est à mettre en perspective avec une année marquée par deux confinements et un couvre-feu décrétés dans le cadre de la crise sanitaire. Le contexte en revanche a exacerbé les relations interpersonnelles, induisant une progression des violences aux personnes, particulièrement au sein du cercle familial.



Hommage aux morts de la gendarmerie

En zone police, la délinquance diminue de 16,3 % . Les atteintes aux biens sont en forte baisse (-25,3 %) même si les vols avec effraction demeurent une préoccupation (+22,1 %). Les atteintes aux personnes sont en légère progression (+ 1,28 %).

En zone gendarmerie, on constate une baisse de 6,4 % de la délinquance. Les atteintes aux biens ont continué à diminuer (-10,1 %) alors que les atteintes aux personnes ont augmenté de 5 %. 443 faits de violences intrafamiliales ont été constatés, représentant près de la moitié des atteintes aux personnes (progression de 37,7 %).

La crise sanitaire a également eu un effet positif sur l'accidentologie routière : en 2020, les routes de l'Indre ont connu 76 accidents corporels, soit 71 de moins par rapport à l'année 2019, qui ont causé 101 blessés et 8 morts.

1 111 décisions de suspension administrative du permis de conduire ont été prises. 700 visites médicales préalables à toute nouvelle autorisation de conduire ont été organisées.

En 2020, les services d'incendie et de secours de l'Indre ont traité 46 129 appels. Ils ont réalisé 12 982 interventions et 19 788 sorties d'engins, en baisse respectivement de 8,7 % et de 11 % par rapport à 2019. Le secours à personne représente près de 73 % des opérations (9 456). Les pompiers sont également intervenus pour 740 accidents sur la voie publique, 1 372 incendies et 1 414 opérations diverses.



Exercice Feu de forêt

## L'action de l'État en matière de prévention

### Prévenir les faits de délinquance

La police de sécurité du quotidien (PSQ) permet de renforcer la présence préventive et dissuasive sur la voie publique. Des alertes SMS informent en temps réel les élus, les agriculteurs ou les commerçants de la commission de faits de délinquance. Le dispositif de participation citoyenne permet le lien et l'échange d'information entre la population et la gendarmerie. Des messages de prévention sont également diffusés sur les réseaux sociaux.



Rencontres de la sécurité intérieure

Les modes d'actions sont également adaptés pour faire face à une délinquance en évolution constante.

Une section opérationnelle de lutte contre la cyberdélinquance (SOLC) associe des techniciens informatiques et des enquêteurs nouvelles technologies (NTECH) au sein du groupement de gendarmerie.

Les référents sûreté sont régulièrement sollicités pour élaborer des diagnostics de sécurité au profit d'établissements, de communes ou d'entreprises.

### Lutter contre la radicalisation

Le suivi des « signaux faibles » permet d'identifier les personnes concernées et leurs familles afin de limiter leur degré de radicalisation.

Des cellules spécifiques (CLIR - cellules départementales de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire et CPRAF - cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles) auxquelles participe la Justice, ont été réunies.

Elles seront amenées à travailler en synergie avec les conseils locaux ou intercommunaux de prévention de la délinquance.

Deux séances de formation à la détection des personnes susceptibles d'être en voie de radicalisation ou radicalisées ont été suivies par 40 agents de l'État.

## **Lutter contre la toxicomanie et les conduites addictives**

La mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) répond à la nécessité de coordonner en interministériel, la politique publique de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Les projets soutenus financièrement s'inscrivent dans l'un des 4 axes stratégiques d'intervention déterminés en région Centre-Val de Loire :

Axe 1 : Protéger dès le plus jeune âge et tout au long de la vie : intervention auprès de jeunes scolarisés, actions de repérage, intervenir auprès de jeunes suivis par les services judiciaires

Axe 2 : Aller vers les personnes vulnérables et prendre en compte les besoins spécifiques : porter une attention en direction des populations rurales, en direction des personnes en situation précaire, prendre soin des personnes placées sous main de justice

Axe 3 : Porter un discours public commun et éclairer pour responsabiliser : actions de formation et de sensibilisation à destination des professionnels du champ médico-social

Axe 4 : Préserver l'esprit de fête dans un espace public tranquilisé : actions de prévention des risques en milieu festif, actions de médiation.

22 k€ de subvention ont permis d'accompagner 5 bénéficiaires dans leurs projets.

Le Fonds Interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) a soutenu 15 actions en 2020 pour un total de subventions de 107 k€.

Les actions contre les violences faites aux femmes ont été renforcées en raison de la crise sanitaire afin de mieux accompagner les victimes, les protéger et les héberger.

Des affiches « violences conjugales des n° pour vous aider » ont été distribuées dans les grands magasins. Les médecins, les pharmaciens et les maires du département ont été sensibilisés pour diffuser le visuel.

La coordination des acteurs est un élément important dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Une cellule opérationnelle COVIF associant les professionnels a été lancée. La refonte du protocole départemental de lutte contre les violences faites aux femmes a été menée et une articulation recherchée avec le réseau VIF36. Une cartographie de l'ensemble des dispositifs VIF a été réalisée ainsi que deux guides, l'un pour les professionnels et l'autre à destination du grand public. La réflexion sur la mise en place du bracelet anti-rapprochement (BAR) a été engagée.

Le dispositif de transport des femmes victimes de violence avec ou sans enfant vers un hébergement d'urgence, mis en place en 2019, a été étendu à l'ensemble du département.

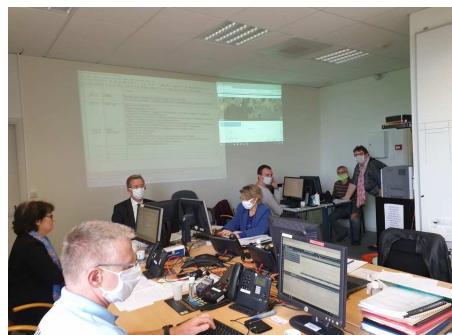
Dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales, le Gouvernement s'est engagé à créer 1 000 places d'hébergement et de logement temporaire pour les femmes victimes de violences en 2020. Dans l'Indre, ce sont ainsi 10 places qui ont été créées. L'orientation vers ces places est gérée par le 115.

Une expérimentation est menée par l'OPAC 36 pour accueillir gratuitement, dans des logements vacants équipés, des locataires victimes de violences qui sollicitent un accompagnement.

## Protéger la population des risques naturels, technologiques, terroristes

### Planifier et se préparer

- ✓ 2 exercices de sécurité civiles conduits en 2020 :
  - Eau potable
  - Sater (le plan SATER, pour Sauvetage Aéro TERrestre, est déclenché par la préfecture lors de la disparition ou de l'accident d'un aéronef qui nécessite la recherche de balises)



Exercice SATER

- ✓ 192 visites de sécurité dans les établissements recevant du public. 31 établissements sont sous avis défavorables.
- ✓ plan ORSEC « épizootie » réalisé ; engagement de la révision des PPI Butagaz et Axereal

### Contrôler les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

L'Indre compte 139 établissements soumis à autorisation (dont 1 Seveso seuil haut et 2 Seveso seuil bas, 26 carrières, 30 établissements IED et 20 parcs éoliens) et 123 établissements soumis à enregistrement.

En 2020, 116 inspections ont été réalisées, donnant lieu à 15 arrêtés de mise en demeure et 4 procès-verbaux.

Suite à l'accident de l'usine Lubrizol à Rouen, les installations implantées dans une bande de 100 mètres autour d'établissements SEVESO ont été recensées. Cela a permis de compléter les informations sur leurs activités et les risques qu'elles présentent et de faire un retour d'information aux exploitants des sites SEVESO pour prise en compte dans les études de danger qu'ils doivent élaborer.

### Prendre en compte et prévenir les risques inondation et incendie

Un service spécialisé de l'État contrôle, pour le compte du préfet de département, les obligations des propriétaires ou concessionnaires d'ouvrages de retenue d'eau. Trois inspections de systèmes d'endiguement ont été réalisées en 2020 (1 système de classe A, + 30 000 personnes protégées ; 2 systèmes de classe B, de 3 000 à 30 000 personnes protégées). Une étude de dangers a été instruite pour un barrage de classe A (les plus importants).



La couverture des zones du département soumises à l'aléa inondation a été achevée, avec la signature du plan de prévention des risques inondation de la vallée de la Théols. Les principaux enjeux concernent la traversée de la ville d'Issoudun qui a subi plusieurs inondations, dont la dernière en 2016.

Suite aux trois incendies majeurs de 2019 (1500 hectares de forêts et terres brûlées), un groupe de travail inter-services a été constitué pour organiser la prévention des feux de forêt et de lande et préparer un projet d'arrêté-cadre.

## Surveiller la ressource en eau

L'année 2020 a enregistré à nouveau une sécheresse estivale marquée. L'observatoire de la ressource en eau a été réuni à 13 reprises. 5 arrêtés de restrictions des usages de l'eau et 29 arrêtés de dérogation ont été pris.

## Garantir la sécurité sanitaire et la protection du consommateur

- ✓ 82 inspections ont été effectuées donnant lieu systématiquement à la rédaction de rapports et de courriers ; un fort travail d'instruction d'agrément sanitaires a été nécessaire sur plusieurs mois pour la reprise d'activité d'un abattoir.
- ✓ Les inspecteurs ont assuré une présence constante sur les sites des trois abattoirs que compte le département durant les périodes de confinement.
- ✓ 36 suites ont été mises en oeuvre (22 avertissements, 11 mises en demeure, 3 retraits d'agrément sanitaire).
- ✓ 19 alertes sanitaires ont été traitées (18 interventions documentaires et 1 toxico-infection alimentaire collective).
- ✓ 46 certificats sanitaires vétérinaires et attestations ont été délivrés pour l'exportation de produits d'origine animale.
- ✓ 1 134 analyses de produits de la filière viande (microbiologiques, chimiques, parasitaires, prions, résistance, innocuité ...) ont été réalisées. Les résultats issus des plans de surveillance et de contrôle démontrent un bon état sanitaire
- ✓ 300 visites d'entreprises de production, importation et distribution (notamment gel hydroalcoolique, masques...et respect des consignes de fermeture des rayons de produits non essentiels), donnant lieu à 53 avertissements, 8 mesures de police administrative et 4 procès-verbaux.

Et aussi : 10 déclarations de feux d'artifices / 174 déclarations de manifestation sportives instruites / 45 habilitations pour l'accès à l'aéroport / 28 demandes d'intervention de la section déminage de La Rochelle / 171 dossiers de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse-réhydratation des sols 2019 / 116 communes reconnues en état de catastrophe naturelle / 8 opérations de supervision de contrôle technique de véhicules lourds et légers et visite de 3 installations agréées / 4 ouvertures du centre opérationnel de défense (COD) / 9 alertes météorologiques / 2 alertes inondations vigilance jaune Creuse médiane / 141 déclarations d'utilisation de drones / 11 213 permis de chasse délivrés / 640 licences de tireur sportif / 294 autorisations et renouvellements d'autorisation d'armes (catégorie B) / 50 000 sacs à pain mis à disposition dans 47 boulangeries pour sensibiliser sur les violences faites aux femmes et relayer les numéros utiles / Réalisation, pour la journée du 8 mars, des portraits vidéo de 10 femmes de l'Indre, diffusés sur les réseaux sociaux du préfet / Interventions au collège du Blanc sur l'égalité femmes/hommes et à l'IUT d'Issoudun sur la lutte contre le sexisme.

## SOUTENIR L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE

L'accompagnement des entreprises et des salariés au cours de la crise sanitaire a été une priorité pour l'État et ses partenaires. Les salariés les plus vulnérables ont fait l'objet d'un accompagnement renforcé.

### RENSEIGNER LES ENTREPRISES ET LES SALARIÉS

La crise sanitaire traversée par les entreprises les a obligées à adapter leur stratégie, en se préparant à la crise économique et en répondant aux inquiétudes de leurs employés.

Au cours de l'année 2020, l'unité départementale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi s'est fortement investie auprès des acteurs du monde du travail afin de faciliter la mise en place des protocoles sanitaires en entreprise qui ont suscité de nombreuses interrogations tant de la part des salariés que des employeurs.



Visite de l'entreprise HAERAUX

Le service de renseignements en droit du travail a été fortement sollicité. La crise sanitaire a généré des sollicitations nombreuses portant sur l'activité partielle, les protocoles sanitaires, l'impact des mesures de confinement sur la poursuite des activités professionnelles.

Le service a ainsi pris en charge 8 150 questions posées par le public (4 200 demandes traitées en 2019) dont 92 % par téléphone.

### GARANTIR LA BONNE APPLICATION DU DROIT DU TRAVAIL

Six inspecteurs et contrôleurs du travail, répartis sur le territoire, sont assistés par une cellule régionale plus spécialement chargée de la lutte contre le travail dissimulé sous toutes ses formes (URACTI).

Durant l'année, ce sont près de 550 interventions auprès des entreprises (dont près de 300 contrôles) qui ont été réalisées.

L'action de l'inspection du travail a été orientée en 2020 sur les questions suscitées par la crise sanitaire et son impact sur l'activité économique des entreprises ainsi que sur les priorités ministérielles suivantes : prévention des chutes de hauteur, prévention de l'exposition à l'amiante, lutte contre le travail illégal et contre la fraude au détachement, égalité professionnelle, contrôle des sites classés SEVESO ou ICPE.

## ACCENTUER L'EFFORT POUR L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

En 2020, les structures d'insertion par l'activité économique ont employé 1 126 salariés pour 278 équivalents temps plein). Elles ont bénéficié d'un soutien au titre des aides aux postes de 4 M€ de la part de l'État, auquel il faut ajouter un cofinancement du Conseil Départemental de l'ordre de 1 M€ au global.

Les structures de l'IAE de l'Indre ont bénéficié des dispositions de l'activité partielle comme toute structure employeuse (363 k€ au global) ; elles ont également perçu d'importantes aides du Fonds de Développement de l'Inclusion : 387 k€ dans un premier temps pour un soutien généralisé et 573 k€ ensuite afin d'accompagner les projets particuliers (structuration, investissements, recrutements...).

À ce titre, l'État a accompagné de façon très significative la création d'une nouvelle entreprise d'insertion (EI) ESHANGE, qui va œuvrer dans le secteur de la maroquinerie, ce qui permet d'escompter une très belle articulation avec les besoins des entreprises du territoire, ce secteur connaissant un développement soutenu et peinant à trouver les compétences nécessaires.



Visite de l'entreprise Bodin-Joyeux

## ACCOMPAGNER L'ACCÈS À L'EMPLOI DES JEUNES

La mission locale de Châteauroux, en partenariat avec le Centre communal d'action social, porte une action « Invisibles », financée par l'État à hauteur de 108 925 €, dont le but est de détecter puis de remobiliser des jeunes en rupture (décrocheurs, fantômes...) vers les différents outils d'accompagnement existants afin de leur permettre, à terme, de bénéficier des dispositifs de droit commun.



Visite Mob Emploi

Cette action vise particulièrement les jeunes des quartiers prioritaires ainsi que la communauté de gens du voyage. Elle est aussi expérimentée à Châtillon-sur-Indre, selon des modalités spécifiques permettant de répondre aux particularités d'une zone rurale.

L'État a participé à hauteur de 1 170 692 € pour le fonctionnement des trois missions locales de l'Indre auxquels s'ajoutent 28 081 € au titre de l'obligation de formation.

## FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

L'État a également apporté son aide aux structures d'insertion pour les personnes handicapées. Dans un premier temps, il a attribué 73 000 k€ pour un soutien à l'ensemble des établissements. Puis, il a versé plus de 400 000 euros au bénéfice de quatre entreprises adaptées au titre du développement de projets. A cela s'ajoutent le financement des aides au poste (2 267 486 €) et le recours à l'activité partielle (349 900 €).

Et aussi : Forte augmentation du nombre de médiation en région Centre-Val de Loire, avec 98 demandes déposées en 2020, contre 350 au cours des dix années précédentes / Petites entreprises majoritairement concernées, à propos de factures bloquées, ruptures brutales de contrat, problématiques de baux commerciaux, mais aussi des demandes relatives aux marchés publics ou aux liens avec l'administration.



# RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

Le maintien du lien social et la lutte contre les exclusions sont une priorité pour les services de l'État.

## FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

Dans le cadre du Plan de lutte contre la Pauvreté, l'État a réservé 420 676 € au soutien des projets à destination des publics vulnérables, en partenariat avec le Conseil départemental, pour favoriser l'insertion des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et prévenir les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance.

## ACCÉDER AU LOGEMENT OU À UNE SOLUTION D'HÉBERGEMENT

Lors du plan hivernal, 20 places ont été créées et le chalet de la Croix Rouge a été ouvert. Des maraudes ont été assurées. 8 places dédiées ont renforcé l'accueil des femmes victimes de violence ainsi que 3 appartements tremplins ; 109 logements sociaux ont été attribués en faveur de personnes venant de l'hébergement généraliste.

20 places ont été créées pour l'intermédiation locative. 62 logements ont été mobilisés pour l'accueil de réfugiés dont 8 pour des réfugiés réinstallés.

Les attributions de logements sociaux ont permis de répondre favorablement à 80 % des demandes, pour 230 dossiers traités en Commission d'Attribution de Logement (CAL). 270 propositions de logements du Contingent Préfectoral ont été examinées, dont 39 candidats présentés par les travailleurs sociaux.

## Chiffres clés

1 recours dalo (déclaré sans objet) et 4 recours daho ont été enregistrés.

La prévention des expulsions a mobilisé la commission de conciliation des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) sur 231 dossiers dont 73 % concernant des personnes isolées, pour un montant médian de dette de 2 300 euros.

Ces procédures ont donné lieu à 320 assignations, 176 commandements de quitter les lieux et 107 réquisitions de la force publique dont 3 octrois.

A noter : les octrois ont été suspendus pendant le confinement.

## SUIVRE LES MINEURS ET MAJEURS PROTÉGÉS

Le suivi des mineurs et majeurs protégés concerne, d'une part, 9 pupilles de l'État (dont 2 ont été adoptés en cours d'année, avec l'accord du Conseil de Famille et 2 ont atteint la majorité en cours d'année), et, d'autre part, 4 services mandataires, 8 mandataires individuels judiciaires à la protection des majeurs et 2 préposés d'établissement. 3 000 majeurs sont protégés dans le département.

## ACCUEILLIR ET INTÉGRER LES MIGRANTS ET DEMANDEURS D'ASILE

Il existe dans le département 300 places d'hébergement dédiées aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. En septembre 2020, 7 migrants ont été accueillis suite aux évacuations de campements à Calais.

Un dispositif expérimental d'interprétariat pour les primo-arrivants allophones a été financé.

Du fait de la situation sanitaire, l'accueil du public en préfecture a été suspendu de mars à mai 2020. Les guichets ont été ré-ouverts sur rendez-vous à partir du 18 mai. La durée de validité des titres de séjour expirant entre le 16 mars et le 15 juin 2020 a été automatiquement prolongée de 180 jours.



Cérémonie de naturalisation

## ASSURER LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

219 structures organisent des accueils collectifs de mineurs. 67 locaux avec hébergement étaient ouverts pour une capacité totale de 4 444 places. 120 accueils périscolaires sont régulièrement assurés. La contraction limitée des chiffres en 2020 est liée aux séjours traditionnellement peu nombreux en période estivale, contrairement à d'autres départements.

### Chiffres clés

76 personnes ont obtenu le diplôme du BAFA (52 femmes et 24 hommes).

Une aide exceptionnelle de 78 006 euros a été versée à 41 structures, en soutien aux accueils de loisirs sans hébergement.

## ACCOMPAGNER LA VIE ASSOCIATIVE

Les bénévoles associatifs voient leur nombre osciller entre 44 et 48 000 personnes. En 2019, 6 120 salariés travaillaient pour une association du département.

Le secteur associatif local regroupe 870 clubs sportifs et de nombreuses structures œuvrant dans le secteur social. Ces dernières ont poursuivi leur activité pendant la crise. Elles ont pu compter sur un fort soutien de bénévoles, tels que ceux issus de la réserve civique.



Rencontre avec l'équipe de France handisport de tennis de table

## ŒUVRER POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES – POLITIQUE DE LA VILLE

Prorogés jusqu'en 2022, les deux contrats de ville du département (Saint-Jean/Saint-Jacques/Beaulieu/Vaugirard à Châteauroux et Nations/Bernardines à Issoudun) ont fait l'objet d'une attention soutenue, la crise sanitaire étant susceptible d'impacter plus fortement les habitants déjà défavorisés des quartiers.

Des dispositifs exceptionnels ont été déployés, permettant de faire progresser de près de 40 % les subventions à destination des acteurs et des habitants. Ce sont ainsi près de 525 k€ qui ont bénéficié à 113 actions ; 80 % d'entre elles avaient pour objectif la cohésion sociale, les autres visant l'emploi et le développement économique ou l'amélioration du cadre de vie. Toutes n'ont pu aboutir, même si la coopération entre les partenaires a permis d'inventer de nouveaux modes d'action, pour aller au plus près des besoins.

Et aussi : Report du service national universel en 2021 / 35 demandes de cartes d'anciens combattants instruites / 26 diplômes d'honneur de porte-drapeau décernés dont 1 pour plus de 30 années de service / Réunion du comité de pilotage à l'intégration le 30 septembre 2020 associant l'ensemble des partenaires concourant à la politique d'intégration des publics migrants / 4 aires d'accueil des gens du voyage gérées par les collectivités et financées par de l'allocation logement temporaire (73 637 €) / Création d'un nouveau point conseil budget confié à l'UDAF dans le nord du département / Nouvelle agence nationale du sport, instaurant une gouvernance partagée au niveau territorial / 52 830 euros du fonds territorial de solidarité répartis auprès de 19 associations sportives + 6 783 euros d'aide ponctuelle à l'emploi / 108 cartes professionnelles d'éducateurs sportifs délivrées / Signature du contrat local de santé du pays d'Issoudun - Champagne Berrichonne le 1er février / 90 % des communes représentant 95 % de la population couvertes par un contrat local de santé dans le département.



Les vacances apprenantes



# RENFORCER LA COHÉSION DES TERRITOIRES

## RAPPROCHER LES SERVICES PUBLICS DE LA POPULATION ET DES USAGERS

### Fournir un service de qualité au plus près des habitants

Le programme France Services, lancé en juillet 2019, a pour ambition d'offrir une offre garantie de service plus exigeante et plus homogène sur le territoire national. Il continue à se déployer dans l'Indre, avec 5 France Services de plus par rapport à 2019, soit un total de 10 espaces à disposition de la population indrienne, pour qu'elle puisse bénéficier d'un accompagnement aux démarches administratives.



Inauguration France Services

### Bénéficiaire de la déclaration automatique des revenus

Pour la première fois en 2020, les contribuables ont déclaré leurs revenus et payé l'impôt qui en résultait par prélèvement à la source.

La déclaration automatique a été mise en œuvre au printemps 2020. Cette réforme conduit à dispenser une partie des foyers fiscaux du dépôt explicite de leur déclaration de revenus dès lors que les informations préremplies sont correctes et exhaustives. Dans le département, cette simplification administrative a profité à plus de 40 000 foyers fiscaux, soit près de 30 % des contribuables du département.

## ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### Faire vivre l'Agence nationale de cohésion des territoires au plus près des collectivités

Le comité local de la cohésion des territoires a été installé le 22 septembre 2020. Son rôle est de participer à la définition des orientations stratégiques de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et de suivre et informer sur les projets soutenus par l'Agence.

Afin d'accompagner les collectivités qui le souhaitent, un guichet unique a été mis en place, pour examiner les demandes d'appui en ingénierie et apporter la réponse la mieux adaptée (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-d-accompagnement-sur-mesure-anct36>).

Le nouveau programme Petites Villes de demain bénéficie à 16 communes de l'Indre labellisées, avec leurs EPCI, lors du comité interministériel à la ruralité du 14 novembre 2020. Il s'agit des communes d'Aigurande, Argenton-sur-Creuse, Ardentes, Buzançais, Chabris, Châtillon sur Indre, Déols, La Châtre, Le Blanc, Levroux, Neuvy-Saint-Sépulchre, Saint-Gaultier, Sainte-Sévère, Valençay, Vatan, Villedieu sur Indre. Elles obtiennent ainsi un accompagnement en ingénierie pour définir et mettre en œuvre leurs projets de territoire.

## **Poursuivre l'adaptation du réseau de la Direction départementale des finances publiques**

La Direction générale des Finances publique a la volonté, à travers cette réforme, de renforcer sa présence dans les territoires en augmentant le nombre de points de contact pour les usagers et en améliorant les prestations de conseil aux collectivités. A l'issue d'une concertation entamée à l'été 2019, une charte a été signée le 20 février 2020 par le Préfet, le Président du Conseil départemental, les représentants des associations des maires (AMI et UDMR) et la directrice des finances publiques. Cette charte a produit ses effets dès 2020 avec la participation de la DDFiP aux 5 premiers Espaces France Services (EFS) labellisés.

Elle inscrit durablement la présence des services de la direction des finances publiques de l'Indre dans les territoires. Ainsi, à l'horizon 2023, elle sera présente dans 27 communes du département, soit 16 de plus qu'en 2019.

Du côté des ordonnateurs, l'amélioration de la prestation de conseil se traduit par le déploiement de cadres possédant un haut niveau d'expertise, affectés exclusivement à la mission de conseil auprès des collectivités locales et installés au plus près des élus et ordonnateurs. Deux cadres ont été nommés au 1er janvier 2021, et quatre cadres supplémentaires le seront d'ici le 1er janvier 2023.

## **Préserver les espaces protégés**

Les espaces protégés se partagent entre abords de monuments historiques et sites paysagers. La réalisation de travaux est liée à l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) a traité 1 458 demandes de travaux en espace protégé en 2020 et a accordé 90,8% de réponses positives (taux moyen à l'échelle de la région de 88%). Seuls quatre dossiers ont fait l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de région.

En 2020, l'UDAP a aussi réalisé des permanences à Châteauroux, Issoudun, La Châtre, Argenton-sur-Creuse et Saint-Benoît-du-Sault. Fin 2020, il a été décidé d'étendre les permanences aux villes du Blanc et de Châtillon-sur-Indre. Hormis à Châteauroux, les rendez-vous sont à prendre auprès des mairies. Cette présence permet d'apporter le soutien de l'UDAP au plus près du public et d'acculturer les services techniques des communes à la prise en compte du patrimoine sur leurs territoires.

## AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DE VIE DES HABITANTS DE L'INDRE

### Réhabiliter le parc immobilier privé

Grâce aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et toujours dans le cadre des priorités d'intervention définies par le gouvernement (performance énergétique du parc de logements, lutte contre l'insalubrité, adaptation des logements à la perte d'autonomie et développement d'un parc de logements à loyer maîtrisé), 1 231 logements ont été améliorés.

Les subventions mobilisées par l'Anah se sont élevées à 5,55 M€ d'engagement, soit un coût moyen de subvention par dossier de 4 509 €.

### Accompagner la mise en œuvre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

En complément de la première convention NPNRU du département signée fin 2019, portant sur le quartier Beaulieu (PRIR : Intérêt régional) à Châteauroux, le projet d'avenant n° 1 relatif au renouvellement urbain du quartier Saint-Jean / Saint-Jacques a été établi. Sur ce quartier d'intérêt national, le projet de renouvellement urbain représentera un investissement de plus de 145 M€, avec un concours financier de l'ANRU à hauteur de 50 M€ (réparti en 34 M€ de subvention et 16 M€ de prêts bonifiés). La mise en œuvre de la rénovation du quartier vise à changer son image pour en faire « un grand parc habité » en centre-ville.

L'ensemble des intervenants (agglomération Châteauroux Métropole, ville de Châteauroux, SCALIS et OPHAC) assureront une recomposition du volet habitat (démolition de 822 logements dont 130 reconstitués sur site et 240 hors quartier prioritaire de la ville, requalification et résidentialisation de 1 122 logements), une restructuration des équipements publics (voirie, espaces publics, écoles Michelet et Buffon, création d'un centre socio-culturel...) et une modernisation de l'activité économique de quartier (maison de santé, centres commerciaux de Saint-Jean et de Saint-Jacques).



Inauguration NPNRU de Beaulieu

A Issoudun, le programme de rénovation urbaine du quartier Nations-Bernardines a été défini entre la communauté de communes du Pays d'Issoudun et l'OPHAC. Ce projet représente un investissement de près de 6,8 M€ et bénéficiera d'un concours financier de l'ANRU de 1,5 M€ (0,95 M€ de subventions et 0,55 M€ de prêts bonifiés).

## SOUTENIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le projet Stratégie climat a été lancé en janvier 2020. Il vise à mieux connaître les effets du changement climatique localement et réfléchir, avec l'ensemble des services de l'Etat et des acteurs du territoire, à une stratégie d'adaptation.

Deux projets partenariaux ont été engagés à l'automne, avec le Département et l'ADEME d'une part, et sur une approche plus prospective, avec l'école des paysages de Blois et une unité de recherche d'AgroCampus Ouest. A l'issue de cette première phase, un document a été rédigé sur « le changement climatique dans l'Indre : diagnostic ».

La démarche engagée en 2018 entre l'association des maires de l'Indre (AMI) et les services de l'État s'est poursuivie avec l'adoption, en juin 2020, par l'État, l'AMI et la Chambre d'agriculture de la charte départementale pour le développement de projets photovoltaïques au sol. Elle formalise le soutien des signataires à un développement maîtrisé des projets photovoltaïques dans le département et s'adresse aux porteurs (privés ou publics) mais également aux collectivités qui souhaitent accompagner le développement d'un projet sur leur territoire.

La charte s'articule autour de trois grands principes :

- 1) Promouvoir le développement de projets photovoltaïques sur toitures et les ombrières sur parking ;
- 2) Limiter la consommation de surfaces agricoles, naturelles et forestières ;
- 3) Privilégier les projets de territoire concertés et élaborés à l'échelle d'un établissement public de coopération intercommunale.

Quelques données chiffrées pour 2020:

- ✓ 20 parcs éoliens en activité, comportant 109 aérogénérateurs, pour une puissance de 271,7 MW
- ✓ 10 parcs éoliens autorisés mais non mis en service qui représentent 63 aérogénérateurs et une puissance globale de 168,3 MW
- ✓ 15 parcs photovoltaïques autorisés au sol, pour une puissance de 101,35 Mwc
- ✓ 1 791 installations photovoltaïques sur toiture en service, et 159 autorisées restant à raccorder
- ✓ 6 unités de méthanisation en fonctionnement auxquelles s'ajoutent 6 projets autorisés, non encore raccordés

## PRÉSERVER LA QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

### Eau potable

Protéger la ressource en eau est indispensable pour éviter une dégradation de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. A ce titre, 99 % des procédures de périmètre de protection des captages sont abouties. Une démarche particulière est engagée sur le périmètre des captages d'eau de Montet-Chambon, à Déols.



## Qualité des eaux de baignade

Le département compte le plus grand nombre de baignade (15) de la région. Si les résultats microbiologiques sont satisfaisants, des mesures de prévention nécessitent d'être prises chaque année face au développement des cyanobactéries. Ainsi, quatre sites de baignade ont connu une fermeture au cours de l'été 2020. Il s'agit des sites du lac d'Eguzon et celui de Luçay-le-Mâle.

## Qualité de l'air intérieur

33 communes de l'Indre sont classées en zone 3, à potentiel radon significatif et 8 en zone 2, à potentiel radon faible avec risque de transfert. Une sensibilisation des élus des communes classées en zone 3 sur les risques sanitaires liés au radon a été menée, afin de déployer en 2021 des kits de mesure dans les habitations.

## Chasse

L'activité chasse a été particulièrement marquée par les épisodes de confinement qui ont perturbé la régulation de populations d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts tels que les sangliers, les corneilles, les corbeaux...

En réponse, de nombreuses actions ont été menées. D'avril à juin 2020, les lieutenants de louveterie ont été fortement sollicités pour des tirs de nuit, des battues administratives dans des secteurs sensibles, autorisés dans le cadre d'arrêtés préfectoraux spécifiques. Du 6 novembre au 18 décembre, plus de 3 000 chasses s'inscrivant dans une mission d'intérêt général de régulation de la faune sauvage et des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts ont été menées sur le département,

## ÊTRE AUPRÈS DU MONDE AGRICOLE

### Le versement des calamités agricoles

Le département de l'Indre a obtenu, en 2020, la reconnaissance de calamités agricoles sécheresse sur cultures fourragères, apiculture, maraîchage, pisciculture et semence, au titre de l'épisode climatique sécheresse de 2019. Ce sont ainsi plus de 7 M€ d'indemnisations qui ont été versées, dont 5,87 M€ pour 1 081 dossiers de pertes sur fourrage.

Des dégrèvements de taxe foncière sur le non bâti ont été accordés pour près de 393 000 parcelles, représentant environ 2,8 M€ de dégrèvements totaux.



Rencontre avec les agriculteurs

## Économie agricole et second pilier

Nb d'exploitation	3574	3 574 exploitants ont déposé un dossier PAC. Le nombre d'exploitation en 2020 est en légère baisse (-1,65%) alors que la surface déclarée diminue de 0,02 % sur la même période. Le montant global des aides agricoles (1er pilier et ICHN) s'élève à plus de 118 M€. On compte 30 dossiers d'installation aidée pour un montant de 1,15 M€.
SAU déclarée (ha)	449592	

## ÉVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE L'INDRE

### Les dotations de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée aux communes de l'Indre en 2020 était de 50 178 437 €, en hausse de 0,71 % par rapport à 2019.

Cependant, 117 communes (48,5 %) du département ont subi une baisse de leur DGF entre 2019 et 2020 dont 55 (22,82 %) ont enregistré une baisse supérieure à 2 %.

Le montant global des dotations, compensations et redistributions fiscales versé aux communes de l'Indre s'est élevé en 2020 à 65 840 127 € .

Les dotations, compensations et redistributions fiscales versées aux communautés de communes et à la communauté d'agglomération ont progressé de 0,36 % entre 2019 et 2020.

De son côté, le département a perçu 96 827 193 €, toutes dotations et compensations confondues, contre 96 169 077 € en 2019, soit une hausse de 0,68 %

### Les dotations d'investissement

En 2020, 163 opérations ont été instruites et subventionnées au titre de la DETR (dotation pour l'équipement des territoires ruraux) pour un montant total de 10 394 035 € (10 546 074,65 € en 2019).

15 projets ont été cofinancés par la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) en 2020 pour un montant global de 1 887 840,00 €.

La DSIL exceptionnelle a soutenu, à hauteur de 1 476 092 €, 17 projets au titre du plan France Relance.

Les paiements aux collectivités, qui reflètent l'état d'avancement de la réalisation des projets, se sont élevés à 12 773 313,46 € en 2020, en retrait de 1 744 595,54 euros par rapport à 2019 (14 517 909 €).

- ✓ 8 834 393,65 € de DETR
- ✓ 2 004 333,97 € de DSIL
- ✓ 236 774,42 € de DSIL exceptionnelle
- ✓ 106 100,45 € de STDIL
- ✓ 1 198 581,47 € de FNADT
- ✓ 393 129,50 € de DSID

Et aussi : 6 dossiers présentés en commission départementale d'aménagement commercial / 21 demandes de travaux sur monuments historique autorisées / Participation de l'UDAP à l'élaboration de 2 SCOT et de 4 PLUi / 27 contrôles scientifiques et techniques assurés sur des projets de restauration de monuments historiques (restauration des remparts du château de Châtillon-sur-Indre, des vestiges de la forteresse de Cluis, des vitraux de l'abbaye de Fontgombault, des toitures du château du Courbat au Péchereau, de l'hôtel de Châtillon de Villemonrand au Blanc, de la maison médiévale dite « le Cellier-Dieu » à Reuilly... ) / Récolement d'objets mobiliers (21 classés et 35 inscrits) et 10 édifices visités dont 9 récolés / Début de la campagne pluriannuelle de travaux d'entretien du théâtre gallo-romain du Virou à Saint-Marcel / Accompagnement des projets de réhabilitation sur le site classé Balsan à Châteauroux / Etude pour la révision de 34 abords de monuments historiques en Boischaud Sud et proposition de 15 nouveaux périmètres, permettant de sensibiliser les nouvelles équipes municipales aux enjeux patrimoniaux, architecturaux et paysagers de leur territoire / 290 monuments historiques dans l'Indre en 2020.



Rencontre des nouveaux maires



Élections sénatoriales

Pour plus d'informations



<https://www.indre.gouv.fr>



<https://www.facebook.com/Préfet-de-Indre-142545499272060>



<https://twitter.com/prefet36>